

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois du mois de Février, à 14 heures 30, s'est réuni le Comité Syndical, à St Martin de Fraigneau sous la présidence de Monsieur Arnaud CHARPENTIER, Président du Syndicat Mixte. Etaient présents :

CC Vendée Sèvre Autizes		
CHOLLET Joel	BENET	
LARDY Jacky	BOUILLE COURDAULT	
GRELIER Alain	FAYMOREAU	
BORDERT Bernard	LE MAZEAU	
ROBIN Noël	LIEZ	
GELOT Jean-Marie	MAILLE	
GRIMAUD Claude	MAILLEZAIS	
COIRIER Jannick	RIVES D'AUTISES	Suppléant
GUITHON Jacky	PUY DE SERRE	
GUILLON Denis	ST HILAIRE DES LOGES	
CHATAIGNE Jean-Loui	ST SIGISMOND	
CHEVALLIER Jean-Claude	VIX	
BAUDOUIN Jacques	XANTON CHASSENON	
Présents : 13 – représentés : 0		13/15
CC Sud Vendée Littoral		
GRELAUD Frédéric	CHAILLE LES MARAIS	Suppléant
LEGERON Joel	L'ILE D'ELLE	
CHARPENTIER Arnaud	LUCON	
CAREIL Pierre	ST GEMME LA PLAINE	
LAMY Judicaël	LA TAILLEE	
BOURNEL Paul	STE RADEGONDE DES NOYERS	
LANDAIS Jean-Marie	TRIAIZE	
CHAUSSARD Jean-Pierre	VOUILLE LES MARAIS	
Présents : 8 – représenté : 0		8/14
CC Pays Fontenay Vendée		
BOULARD Stéphane	DOIX LES FONTAINES	
GATINEAU Dominique	AUCHAY SUR VENDEE	
PORCHER Hugues	LONGEVES	Suppléant
RIDEAU Daniel	MONTREUIL	
FILLON Nicolas	MOUZEUIL	
BOUCHER Yves-Marie	PETOSSE	
HERNANDEZ Philippe	ST MARTIN DES FONTAINES	
POUZET Michel	ST MARTIN DE FRAIGNEAU	
BAUDRY Yves	SERIGNE	Pouvoir à M. GATINEAU
Présents : 8 – représentés : 1		08/22
CC Pays de la Chataigneraie		
LESAUVAGE Ghislaine	MARILLET	
CHATELIER Christian	ST HILAIRE DE VOUST	
GUÉNION Christian	ST MAURICE DES NOUES	
Présents : 3 – représentés : 0		03/10
CC Aunis Atlantique		
AUGERAUD Sylvain	LE GUE D'ALLERE	
Présent : 1 – représentés 0		1/02
Total présents		33
Total représentés :		1
Total présents et représentés :		34/64

Le Président, après avoir constaté que le quorum était atteint, ouvre la séance et déclare que le Comité Syndical peut valablement délibérer.

OBJET : DIVERS TRAVAUX PREVENTION DES INONDATIONS – DELIB N°22/2026

M. le Président informe les membres que deux petits ouvrages de gestion des zones environnementales connaissent des désordres (affouillement et/ou érosion) et nécessitent des travaux en 2026. Le montant estimé de ces travaux est de 10 000 € TTC pour les deux vannettes.

- **Vanette des grands greniers**



Bascule de l'ouvrage et érosion côté canal d'une partie du pied de l'ouvrage

- **Vannette de l'épine (présenté en comité de la réserve Baie de l'Aiguillon fin 2025)**



Affouillement sous l'ouvrage.

En plus de ces deux ouvrages, en 2025, l'exploitant de plusieurs parcelles situées autour de la digue seconde du Petit Rocher (système maritime) a sollicité notre intervention. Depuis la construction de la digue en 2022, il constate une dégradation partielle de son système de drainage. Certaines parcelles présentent désormais une humidité nettement supérieure à la normale.

L'impact potentiel de la digue sur le drainage avait été mentionné dans les comptes rendus et échanges réalisés pendant et après les travaux. Les observations actuelles confirment que le réseau de drainage a été affecté, entraînant une modification du régime hydrique de plusieurs parcelles.



Une reprise du système de drainage apparaît nécessaire pour rétablir un fonctionnement satisfaisant. Cette intervention est envisagée pour l'été 2026 et le montant de ces travaux est estimé à 20 000 € TTC.

Envoyé en préfecture le 18/03/2026

Reçu en préfecture le 18/03/2026

Publié le

ID : 085-258501634-20260223-DELIB222026-DE



Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité :

- **APPROUVE** le principe des travaux sur la vannette des grands greniers, la vannette de repère et les travaux de drainage ;
- **AUTORISE** la réalisation des travaux sur les vannettes dans la limite de 10 000 €TTC et dans la limite de 20 000 € TTC pour le drainage ;
- **DELEGUE** aux vice-présidents le suivi et la bonne réalisation de ces opérations ;
- **AUTORISE** le Président à signer tous documents nécessaires à leur mise en œuvre.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme,

LE PRESIDENT,

Arnaud CHARPENTIER